

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mil treize

Le 13 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – TEILLET

EXCUSES : MM. MERCIER – SUTRE

ABSENTS : MME BOUDOIRE - MM. ALLEGRE – CALVET
– REMAUD

POUVOIRS : M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET
M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2013-12-05 D

OBJET : Mise en place de signalisations verticales et horizontales sur la RD n°11 dans le bourg

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est régulièrement sollicité par les administrés demeurant dans le bourg sur le problème de la vitesse sur la RD n°11.

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré les services de l'agence départementale de l'aménagement de La Rochefoucauld afin de leur soumettre diverses idées d'aménagement.

Après échange, les solutions suivantes sont identifiées :

- une pré-signalisation limitant à 70 km/h la vitesse en amont de l'entrée « est » de l'agglomération,
- deux ralentisseurs trapézoïdaux ou des bandes rugueuses sur le linéaire limité à 50km/h,
- une signalisation complémentaire par panneaux de sensibilisation aux risques,
- un ralentisseur trapézoïdal sur la RD n°91, à l'entrée « sud » du bourg.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider ces aménagements qui seront étudiés dans le détail avec les services départementaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces aménagements et donne mandat à Monsieur le Maire pour les étudier avec les services de l'agence départementale de l'aménagement.

Fait à Jauldes, le 16 décembre 2013

Le Maire
Eric SAVIN

